



colloque
international

SOUCI, MÉPRIS, INDIFFÉRENCE

23-26 OCTOBRE 2019, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour plus d'infos:

acsalf.ca/colloque2019

Colloque international de l'ACSALF, *Souci, mépris, indifférence*

Quelles sont les familles les mieux soutenues par l'État au Québec?

Sophie Mathieu

Chercheuse postdoctorale, Université Brock
Chargée de cours à l'Université de Montréal



Aperçu de la présentation

Article en cours de révision pour un numéro thématique de la Revue *Enfances, familles, générations*

- Questions de recherche
- Bref historique de « la » politique familiale au Québec, de 1988 à 1997
- Évolution des trois programmes phares de la politique familiale québécoise: quelques angles morts
 - Les centres de la petite enfance (CPE)
 - Les congés parentaux
 - Les prestations monétaires

Questions de recherche

- Comment les services et les prestations offerts aux familles ont-ils évolué depuis la fin des années 90?
- Quelles sont les familles les mieux soutenues dans l'accomplissement du travail de reproduction sociale au Québec?
- Le Québec offre-t-il une politique familiale universelle?

Un survol historique du soutien aux familles au Québec

- Le contexte particulier du Québec
- Le Québec a connu deux politiques familiales
 - La politique nataliste de 1988
 - La politique de conciliation travail-famille de 1997



La politique familiale de 1988

- Politique familiale nataliste, avec trois programmes-clé
 - allocations à la naissance (bébé-bonus)
 - allocations familiales universelles
 - allocations pour jeunes enfants
- Deux caractéristiques importantes:
 - politique universelle
 - politique « myope »: met l'accent uniquement sur les ressources nécessaires suivant la naissance d'un enfant



Les trois programmes au cœur de la politique familiale de 1997

- La mise en place progressive de services de garde de qualité, financés par l'État et offerts à faible coût, **les centres de la petite enfance (CPE)**
- La promesse de la mise en place d'un nouveau congé parental plus accessible et généreux, le **Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)**
- La mise en place d'une **Allocation unifiée**, dont l'objectif vise à verser une aide financière uniquement aux parents qui ne disposent pas de revenus suffisants



En résumé, la politique de 1997...

- rompt avec l'objectif nataliste
- a comme objectif de permettre une meilleure conciliation travail-famille
- soutient le travail de reproduction sociale
- est la plus généreuse d'Amérique du Nord

MAIS!

- elle n'offre pas un soutien universel aux familles

Résultat:

Toutes les familles ne sont pas égales dans le soutien qu'elles reçoivent de l'État

Où en sommes nous en 2019?

- “L’exceptionnalisme” du Québec (Raïq et al. 2012; Raïq et van den Berg 2014; van den Berg et al. 2017) parmi les provinces canadiennes
- Une réflexion s’impose sur l’évolution des mesures de soutien aux familles, notamment au fil des changements de gouvernement!

Quelles sont les familles avec jeunes enfants les mieux soutenues par l’État? Qui sont les « oubliés » de la politique familiale québécoise?

Le démantèlement du réseau de CPE

Quatre modèles dans l'offre de services de garde au Québec depuis 1997 (Mathieu, 2019)

1. 1997-2003 (gouvernement péquiste)

- services offerts à 5\$ par jour
- préjugé favorable envers les CPE
- moratoire sur la création de nouvelles places dans les garderies privées

2. 2003-2014 (gouvernement libéral)

- hausse du coût d'une place en CPE de 5\$ à 7\$ par jour
- fin du moratoire sur la création des places en garderie privée
- augmentation rapide du nombre de place dans les garderies commerciales

Le démantèlement du réseau de CPE

3. 2015-2018 (gouvernement libéral)

- modulation du coût d'une place en CPE selon le revenu familial: les parents paient une contribution de base + une contribution additionnelle
- accélération dans le rythme auquel le gouvernement fait place à l'entreprise privée dans les services de garde

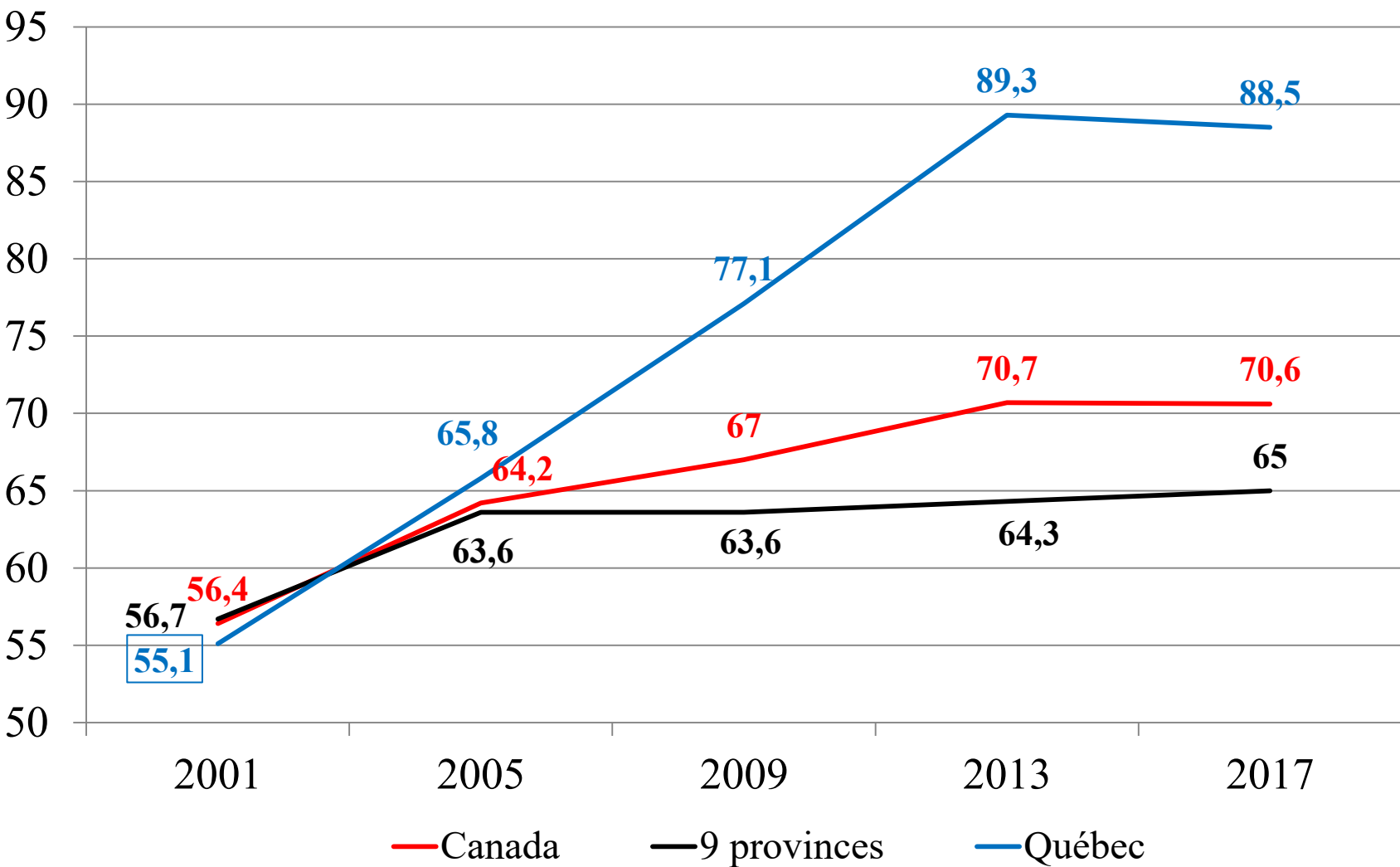
4. depuis 2018... (gouvernement caquiste)

- diminution progressive de la contribution additionnelle
- mise en place des maternelles 4 ans

Les congés parentaux au Canada et au Québec

	Prestations parentales standards (Canada)	Prestations parentales prolongées (Canada)	Régime de base (Québec)	Régime particulier (Québec)
Admissibilité	600 heures de travail		Revenu assurable de 2 000\$	
Période de carence	Une semaine		Aucune	
Congé de maternité	15 à 55% du revenu		18 à 70% du revenu	15 à 75% du revenu
Congé de paternité	Aucun		5 à 70% du revenu	3 à 75% du revenu
Congé parental	35 à 55% du revenu	61 à 33% du revenu	32 (7 à 70% + 25 à 55% du revenu)	25 à 75% du revenu
Revenu maximal assurable	562\$/semaine 53 100\$/année	337\$ par semaine 53 100\$/année	1 030\$/semaine 76 500\$/année	1 104\$/semaine 76 500\$/année

Proportion de mères ayant reçu des prestations de maternité, Québec, Canada, et 9 provinces, 2001-2017



Source: Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2001, 2005, 2009, 2013 et 2017

Où en sommes nous en 2019?

- En dépit de la générosité du RQAP, environ 11% des nouveaux parents ne réussissent pas à obtenir des prestations parentales
- Certaines inégalités entre les parents (et leurs enfants) persistent :
 - entre les salariées et entre les travailleurs autonomes
 - entre les parents biologiques et adoptifs
 - entre les familles monoparentales et biparentales

L'Allocation unifiée

- L'allocation unifiée remplace les trois allocations universelles de la politique nataliste de 1988
- Le montant de l'Allocation unifiée varie selon:
 - le nombre d'enfants
 - le nombre de parents
 - le revenu
- ***Plusieurs familles ne reçoivent plus le soutien de l'État***
- En 2005, l'Allocation unifiée est remplacée par le Soutien aux enfants
 - crédit d'impôt pour enfants à charge
 - le montant dépend du revenu
 - versé à toutes les familles

Où en sommes-nous en 2019?

- La complexification des allocations monétaires

	Soutien aux enfants 2018		Allocation famille 2019	
Valeur des prestations				
	maximum	minimum	maximum	minimum
1 ^{er} enfant	2 430 \$	682 \$	2 472 \$	694 \$
2 ^e et 3 ^e enfants	1 214 \$	630 \$	1 735 \$	641 \$
4 ^e enfant et +	1 821 \$	630 \$	1 852 \$	641 \$
Supplément pour famille monoparentale	852 \$	340 \$	867 \$	346 \$
Seuil de réduction				
Couple	48 286 \$		49 044 \$	
Famille monoparentale	35 096 \$		35 680 \$	
Taux de réduction	4 %		4 %	

Pour résumer....

- Il vaut mieux être mère au Québec qu'ailleurs au pays, mais...
- La politique familiale québécoise n'est **pas** un exemple de politique universelle
 - même si l'Allocation famille offre une aide universelle minimale,
 - les coûts associés à l'utilisation d'une place en service de garde sont modulés selon le revenu et
 - certains parents n'ont pas accès à un congé parental



Merci !

Sophie Mathieu, PhD
Chercheuse postdoctorale
sophiemathieu@hotmail.com